

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

DÉLIBÉRATION N°2018.07.03/554

Modification du plan de financement
des travaux en eau potable de la
Communauté d'Agglomération CAP Excellence
inscrits dans le plan d'urgence 2018-2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

3^{ème} séance de l'année 2018

Vendredi 13 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 13 juillet, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est rassemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 25 juin 2018.

Présents : 36

Président

M. Eric JALTON

Vice-Présidents

M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau

Mme Josiane	GATIBELZA
Mme Corinne	PETRO
Mme Marie-Camille	MOUNIEN
Mme Lyliane	PIQUION
Mme Alberta	ALBERI
Mme Francesca	FAITHFUL

Autres Conseillers Communautaires

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS
Mme Lise Claude	AZEDE
M. Georges	BERGINA
M. Jean-Luc	CELIGNY
M. Chazy	CIRANY
M. Audry	CORNANO
M. Harry	DURIMEL
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
M. José	GUIOLET
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE
Mme Solange	LEBLANC
M. Jocelyn	LEREMON
M. Alix	NABAJOTH
M. Jean-Charles	SAGET
Mme Nadiha	SURVILLE-PERAFIDE
Mme Ketty	WALPO
M. Denis	BERNADOTTE
M. William	SURDIN

Excusé représenté : 1

Vice-Président:

M. Georges BREDENT (8^{ème} Vice-Président)
Procuration à Mme Alberta ALBERI

Excusés non représentés : 3

Vice-Présidents:

Mme Maguy CELIGNY (9^{ème} Vice-Présidente)
M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)

Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :

M. Michel RINÇON

Absents : 10

Vice-Président:M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY
M. Max CELIGNY
M. Justin DESSOUT

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO
Mme Juliana FENGAROL
M. Maurice LORQUIN
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont de 50, il a été procédé selon l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Communautaire.

Monsieur Rosan RAUZDUEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts dudit EPCI;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DICTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de CAP Excellence;
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération n°2017.09.05/459 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 portant modification de la délibération n°2014.04.01/29 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant délégation de certaines attributions du Conseil Communautaire au Président;
- VU la délibération n°2018.04.02/525 du Conseil Communautaire du 11 avril 2018 portant vote du Budget annexe Eau 2018;
- VU les crédits inscrits au budget;

Considérant le rapport du Président;

Après en avoir délibéré;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1- D'approuver le montant prévisionnel des travaux en eau potable à réaliser au titre des exercices 2018 et 2019 sur le périmètre communautaire de CAP Excellence qui s'établit à 22 950 000 €HT.

ARTICLE 2- D'approuver le plan de financement des travaux qui se présente comme suit :

	Région	Département	Etat	Europe (Feder)	CAP Excellence
Travaux AEP Plan biennal d'urgences	6 644 770 €HT	1 082 567€HT	1 089 375 €HT	12 043 125 €HT	2 090 164 €HT
Montant total HT	22 950 000 euros HT				

ARTICLE 3- Que les dépenses et recettes relatives à cette opération seront imputées au Budget annexe Eau.

ARTICLE 4- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

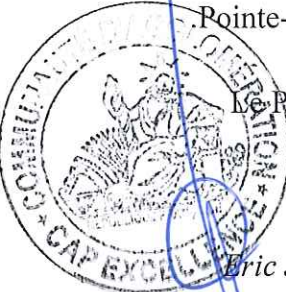
ARTICLE 5- Le Président, le Directeur Général, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Maire de la ville des Aymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 30 JUL. 2010
Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 31 JUL. 2010
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville des Aymes, le 31 JUL. 2010
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 31 JUL. 2010
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 31 JUL. 2010
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 31 JUL. 2010

